

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN**  
**COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL**  
**Mercredi 20 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt du mois de mars à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

**Présents** GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal,  
CLEYRAT Christian,  
**Excusés** USANNAZ Bernard, MORIN Sébastien  
**Secrétaire** PELLICIER Guy

Pierre GONTHIER ouvre la séance par les dossiers d'urbanisme

## **URBANISME**

### **Déclarations de travaux :**

**BENTA Olivier** : Pose d'un caisson et une gaine de ventilation sur façade : la demande a été rejetée par le bureau instructeur pour non respect de l'article UA13 du PLU.

**SAVOIE DECHETS** : Réfection de la toiture en tôles laquées grises de l'ancienne usine de la déchetterie : avis favorable

**Déclaration Intention d'Aliéner** : Vente maison MASVESY Sylvain, la commune ne désire pas faire valoir son droit de préemption.

## **AFFAIRES GENERALES**

**Permanence électorale** : Le tableau des tours de garde pour les élections Européennes du dimanche 26 mai 2019 est complété par les élus.

**Location studio mairie** : Le studio de la mairie est de nouveau vacant. Le service technique a effectué quelques travaux : Peinture, pose d'une hotte aspirante.

A compter du 1er avril 2019, il sera remis à la location.

D'autre part, le charpentier a coupé les barreaux aux fenêtres pour donner plus de clarté aux appartements.

## **COMMISSIONS**

### **Ecole :**

Pierre Gonthier donne la parole à Véronique Gensac qui relate le conseil d'école du 19/03/2019 : Les sorties de ski et de natation ont été annulées cette année par l'inspecteur d'académie. L'institutrice demande, en contrepartie, la prise en charge par la commune de 5 transports à la patinoire (3 prévus initialement).

Elle rapporte également les souhaits de l'enseignante sur les différents travaux à envisager sur le bâtiment de l'école :

- Rénovation façade école (fissures sur les murs)

- Réfection du goudron de la cour endommagé avec le gel cet hiver (impossibilité d'ouvrir le portail),
- Parc informatique à renouveler avec une prévision de deux ordinateurs à changer,
- Amélioration de l'espace rangement sous le préau pour entreposer le matériel de sport.

Laurence PUGIN-VERNAY souhaiterait également que l'ATSEM puisse être présente au début des cours de l'après-midi. Elle devrait alors être remplacée pour la restauration scolaire.

Véronique GENSAC a toutefois répondu à l'institutrice que, lors du vote du budget 2019, les élus avaient priorisé le remplacement de la chaudière de l'école et l'isolation du vide sanitaire. La réfection de la cour de l'école n'a pas été retenue. Le changement du parc informatique sera étudié avec la responsable du service scolaire. Quant à la modification des tâches de l'ATSEM, la décision sera soumise à l'avis de la commission des ressources humaines.

Les sorties à la bibliothèque sont régulières et agréables, elles se déroulent tous les 15 jours. Deux boîtes à livres décorés par les élèves pendant les Temps d'Aménagement Périscolaires vont être installés dans le village.

### **Tourisme :**

Bernard Hanrard annonce que les circuits raquettes et rando sur Valezan ont bien été empruntés cet hiver. Tout est démonté et rangé.

D'autres circuits ont été installés sur la commune de La Plagne Tarentaise, un à Montchavin, un à la Plagne et un à Bonnegarde Macôt. Il ajoute qu'une galerie d'exposition va être créée dans la maison du patrimoine à La Plagne qui présentera l'histoire de la piste de bob et des mines de la Plagne.

### **Transport :**

Guy Pellicier résume la réunion du conseil d'exploitation de la régie des transports du 6 mars 2019 en expliquant qu'une convention de participations financières avec les différents hébergeurs et les commerçants doit être rédigée pour les navettes inter-stations.

Il ajoute que le directeur de la société IBF, loueuse des bus, les laisse à disposition de la régie, à titre gracieux, les deux véhicules qui étaient en location cet hiver.

Des bus neufs vont être réceptionnés prochainement et le recrutement des chauffeurs pour cet été sera lancé après validation de la délibération correspondante par le conseil municipal.

### **Eclairage public :**

Guy Pellicier indique que le marché pour les interventions sur l'éclairage public arrive à expiration ; il sera renouvelé et appliqué sur les 4 communes historiques. La priorité sera donnée à 200 points lumineux à changer sur la commune de la Plagne Tarentaise.

### **Travaux :**

Les travaux sur la route de la Leissière (depuis l'enrobé vers chalet PERRIER jusqu'aux anciennes halles) seront exécutés en totalité cette année par l'entreprise Perrière Eric. Ils sont programmés les trois premières semaines de juin.

Le service technique interviendra en parallèle sur le curage des cunettes. Un courrier sera adressé aux propriétaires des chalets concernés par les travaux.

### **Enrobés :**

Une campagne d'enrobés est programmée sur 3 ans ; la première partie se fera dans le village.

## **DIVERS**

### **Sécurisation de la traversée du village sur la RD 86 :**

Une étude est en cours pour la pose de ralentisseurs sur la RD 86. Une réunion sur place a eu lieu avec le Le Territoire de Développement Local et l'entreprise Eiffage.

### **Mouvement de terrains et chutes de pierre :**

Le service départemental RTM a réalisé des rapports suite :

- A un mouvement de terrains au lieu-dit "les Condamines" après la chapelle de Notre Dame de Lourdes : Il préconise de réduire l'arrosage des prés en amont,
- Aux chutes de pierres sur le GR 5 en amont de Valezan : Il conviendra de purger la falaise.

|  |
|--|
| <p>Prochain conseil municipal à <b>Macôt</b> le <b>lundi 29 avril 2019 à 19 heures</b><br/>Prochain conseil communal à <b>Valezan</b> le <b>mercredi 17 avril 2019 à 20 heures</b></p> |
|--|

Le Maire délégué,  
P. GONTHIER

Le secrétaire,  
G. PELLICIER